

Département  
du VAL d'OISE

-----  
Arrondissement  
de PONTOISE

-----  
Canton  
de PONTOISE

Tél. (répondeur) : 01.30.27.20.14

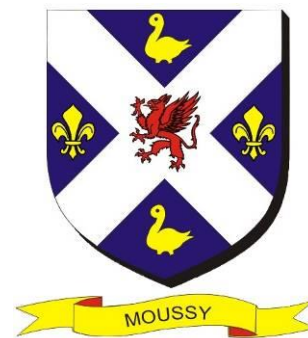
Courriel : [mairie@moussy.fr](mailto:mairie@moussy.fr)

Site : [www.moussy.fr](http://www.moussy.fr)

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

-----  
**COMMUNE DE MOUSSY**

95640



*In medio stat virtus*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUSSY

Nombre de Membres
En exercice 09
Présents 07
Votants 07

### SEANCE DU 22 MAI 2024

Date de convocation :
15/05/2024
Date d'affichage :
30/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. HOUDAILLE Philippe.

Etaient présents : M. HOUDAILLE Philippe, Mme NICOUD-PRUVOST Armelle, MME MENARD Elise, MME VERBEKE Muriel, M. MONTHILLER Gérard, M. LE CLEGUEREC Marc, Mme PICARD Séverine.

Absents excusés : MME LE PAGE Hélène, M. VERSET Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme MENARD Elise

OBJET : Adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome

**Monsieur le Maire** donne connaissance à l'assemblée :

- de la demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome des collectivités suivantes :
  - WY DIT JOLI VILLAGE (par délibération du 13 décembre 2023)
  - BRAY ET LU (par délibération du 18 décembre 2023)
  - SAINT GERVAIS (par délibération du 1<sup>er</sup> février 2024)

Et de l'acceptation des adhésions par le comité syndical réuni le .

Le conseil,

VU l'arrêté préfectoral N° 389 du 13 novembre 1998 créant le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome

et après en avoir délibéré,

DECIDE D'ACCEPTER

- l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome des collectivités suivantes :

- WY DIT JOLI VILLAGE
- BRAY ET LU
- SAINT GERVAIS

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Moussy, le 22 mai 2024

Le Maire,  
Philippe HOUDAILLE



A handwritten signature in blue ink, reading 'Philippe Houdaille', enclosed within a hand-drawn, irregular blue ink border.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504388-20240522-101\_SIAA-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2024

Publication : 02/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

